

BILAN DE COMPÉTENCES



Centre de bilan de compétences
agr e depuis 2005

Des conseillers psychologues
du travail

BILAN DE COMPETENCES

OBJECTIFS DU BILAN DE COMPETENCES

Une démarche personnelle et volontaire vous permettant de :

Faire le point sur
votre parcours,
vos compétences
et vos acquis
professionnels

Définir un projet
professionnel
ou un projet de
formation

Etudier un projet
de création ou
de reprise
d'entreprise

Définir une
évolution
professionnelle
et préparer une
mobilité

Anticiper les
changements et
mieux gérer
votre carrière

ORGANISATION DU BILAN

Durée : **24 heures** réparties sur 12 semaines

- **18 heures** d'entretiens individuels avec un conseiller bilan agréé
- **6 heures** de travail personnel et de recherches documentaires

NOS ENGAGEMENTS QUALITE

Nos interventions sont fondées sur l'éthique, le professionnalisme et l'adaptation permanente aux besoins des personnes et des entreprises.

- Un bilan adapté à votre demande et à vos besoins
- Des conseillers psychologues du travail qualifiés et expérimentés
- Un travail en équipe afin d'assurer un **regard croisé, partenariat avec des spécialistes de la création d'entreprise et des professionnels de la culture.**
- Respect du cadre légal de référence et de la confidentialité des échanges
- Souplesse d'intervention : entretiens planifiés à l'avance selon vos disponibilités
- Remise d'un document de synthèse qui reste votre propriété exclusive
- Suivi à 6 mois afin de faire le point sur la mise en œuvre du projet
- Des locaux adaptés (bureaux individuels, salles de réunions, cafétéria, parking)

LES ETAPES DU BILAN DE COMPETENCES

Phase préliminaire :

- Analyse de la demande et identification des besoins
- Elaboration d'un programme personnalisé
- Contractualisation

Phase d'investigation :

Bilan personnel et professionnel :

- Analyse des motivations, des intérêts et des valeurs professionnelles
- Identification des compétences et des aptitudes professionnelles

Détermination de pistes d'évolution professionnelles :

- Repérage des compétences transférables, des contraintes et des atouts au regard du projet
- Confrontation des pistes professionnelles à la réalité du marché de l'emploi

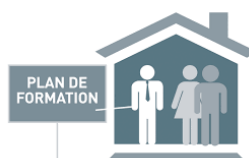
Phase de conclusion :

- Formalisation du (des) projet(s) professionnel(s)
- Identification des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet
- Elaboration d'un plan d'action pour la réalisation du projet
- Remise d'un document de synthèse

METHODES ET OUTILS UTILISES

- Entretiens individuels
- Tests : IRMR, NV5, NV7, Néo-PiR, Néo Pi3, QVP (Editions du Centre de Psychologie Appliquée)
- Utilisation des logiciels spécialisés Pass'Avenir et Transférance (Editions JAE) : Analyse des métiers et des compétences transférables et JAPRO.
- Un livret personnel permettant de réunir les différents supports de travail
- Confrontation du projet à la réalité du marché : Rencontres et entretiens conseils menés auprès de professionnels
- Libre accès à notre Centre de Ressources et à Internet

C FINANCEMENTS :



C NOS LIEUX D'INTERVENTION

TOULOUSE :

- 15 chemin de la Fronde (Secteur de la Cépière)
- 108 route d'Espagne (Secteur Croix de Pierre)

MURET : 8 rue des anciens Silos, appartement 46 Résidence Cassiopée.

COLOMIERS : 19 allée du Val d'Aran.

MONTAUBAN : 1A rue Jean Doumerc.

UNIQUEMENT AVEC L'ANFH :

CASTRES : 7 rue Eugène Lérès

PAMIEES : 56 rue Lakanal

C CONTACT

Renseignements et prise de rendez-vous d'information auprès de :

Elodie DE ALMEIDA, chargée de développement commercial

Tel : 05 34 63 04 03 ou par mail e.dealmeida@ucrm.fr

Siège

📍 28 rue de l'Aiguette, 31100 Toulouse
☎ 05 62 14 95 00 📠 05 62 14 95 95
✉ accueil@ucrm.fr

Code APE 9499Z / Siret n° 481 629 665 0001
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°73 31 08114 auprès du Préfet de la région Occitanie

RETROUVEZ-NOUS SUR UCRM.FR